

La Marianne de la parité Nord-Pas de Calais 2011

Le paysage régional des communes

Les communes de la région

652 communes dans le Nord et 895 dans le Pas de Calais, les communes de plus de 3500 hab. assujetties à la loi sont une minorité : 16% dans la région. Les communes entre 500 et 3500 hab. représentent 44% des communes de la région

Avec des répartitions différentes dans les deux départements, liées à l'histoire, au territoire géographique et au développement de l'activité économique.

Les communes de plus de 3500 hab. : NORD, presque le quart des communes (23%), PAS DE CALAIS, une sur 10 (11%)

Les communes entre 500 et 3500 hab. : NORD, plus de la moitié (56%), PAS DE CALAIS, un bon tiers (36%)

Les communes avec moins de 500 hab. : NORD, environ 20%, PAS DE CALAIS, plus de la moitié (56%)

La place des femmes dans les communes

En 2001, mécaniquement, les communes de plus de 3500 hab. sont devenues presque paritaires aux élections municipales (47% de femmes dans les conseils municipaux), avec un effet d'entraînement sur les communes moins importantes (entre 1995 et 2001, le taux passe de 16 à 23% dans le Pas de Calais et de 21 à 29% dans le Nord – en dessous de la moyenne française).

En 2008, dans les « grandes communes » mécaniquement l'alternance sur les listes entraîne une augmentation de la proportion des femmes (48%) ; la moitié des adjoints devraient être des femmes (environ 47% de femmes). On retrouve l'effet d'entraînement dans les communes de moins de 3500 hab. . (le pourcentage de conseillères est de 27% dans le Pas de Calais et 31 % dans le Nord – 32% en France) ; la proportion d'adjoints femmes augmente aussi (on arrive presque à un quart dans la région).

Globalement, en France et dans la région, entre 1995 et 2008, le pourcentage de conseillères est passé de 22 à 38% et le pourcentage des adjointes de 18 à 32%.

Les femmes maires

Les femmes sont maires des communes petites ou moyennes plus rarement des villes les plus grandes, sous représentées par rapport à leur situation dans les conseils.

Globalement, comme en France, on trouve environ 14% de femmes maires ; ce taux chute à 10% en France et dans le Pas de Calais pour les communes de plus de 3500 hab. Pour celles-ci, il est encore plus bas dans le Nord (7%). Les femmes ne sont pas plus maires des plus petites communes (< 500 hab.) : la proportion dans la région est de 12% environ).

Les intercommunalités

Ce sont des bastions masculins –ce qui est arithmétiquement cohérent : peu de places, le maire d'abord, donc un homme (délégation de pouvoir difficile à donner, questions financières ?..)

Sur les 88 EPCI concernés par notre étude, 3 n'ont aucune conseillère, et dans aucun d'entre eux il y a plus d'un tiers de femmes (18% en moyenne, ce qui est meilleur que dans l'étude de 2003 faite par les services de la DRDFE de l'époque) ; 6 femmes sont

présidentes. Et en dehors de Martine Aubry et Valérie Létard, les femmes président des EPCI de moins de 15 000 hab.

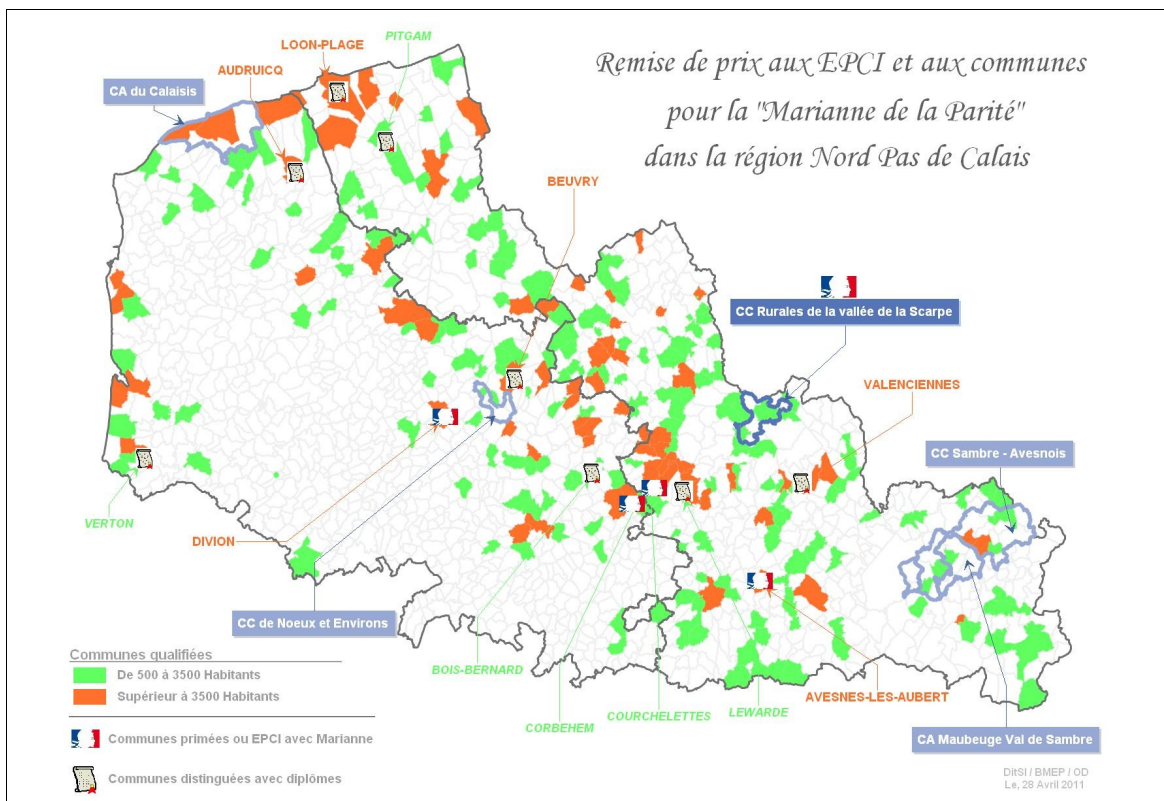
Le fonctionnement du jury

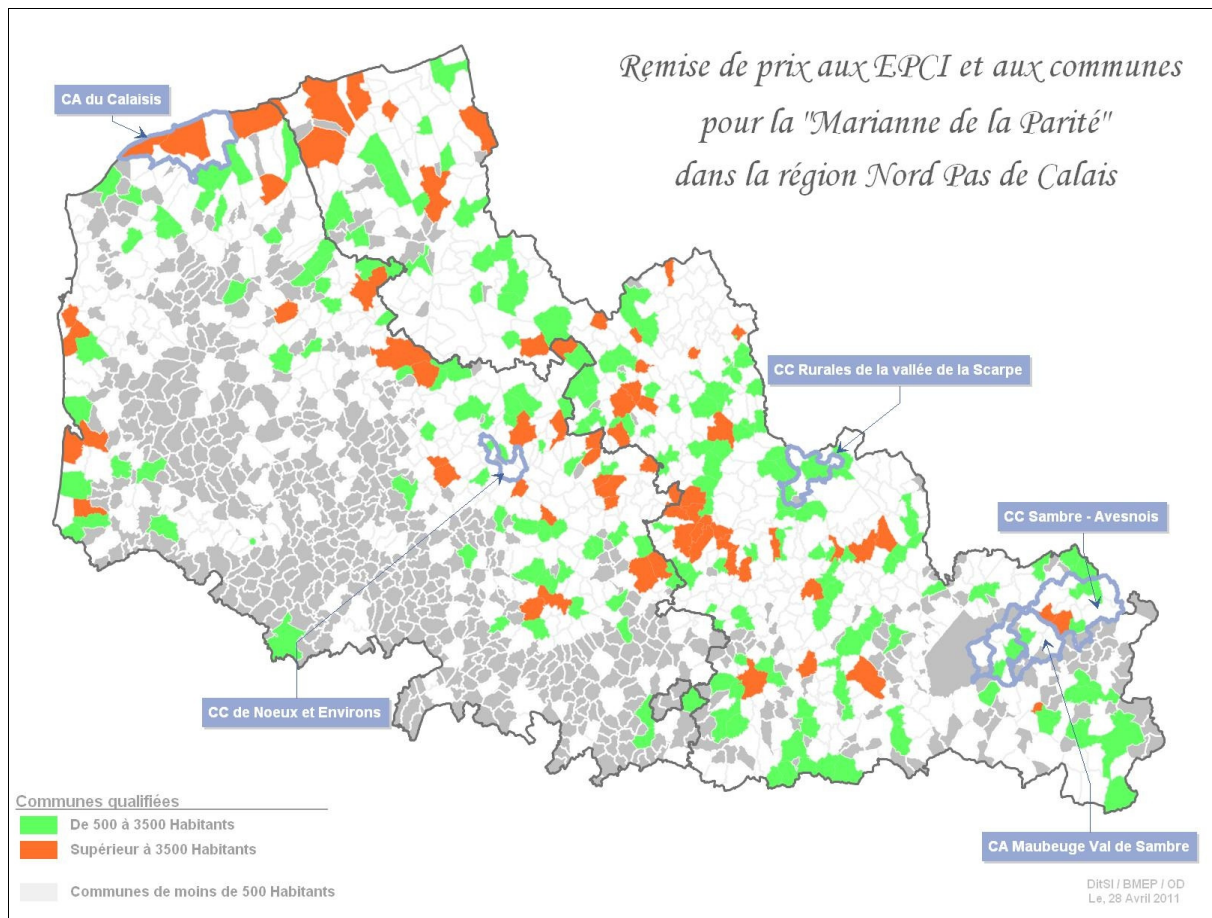
Un jury très participatif, mixte et pluraliste, de 9 personnes avec des personnalités importantes de la région : Pierre de Saintignon, PS, premier adjoint au maire de Lille, vice président chargé de l'économie au Conseil Régional et à la LMCU, Philippe Vasseur, droite centriste, ancien ministre, président du réseau Alliances et de la CCI régionale, Ginette Verbrugge, les Verts, ex première vice présidente de la région et présidente du CRIJ...quelques points significatifs de remises en cause du règlement par la représentation masculine ayant porté à discussion :

- tout ce qui était « affirmation positive » comme les points accordés aux communes avec une femme maire ou aux délégations attribuées en dehors du conformisme sexiste.
- Tout ce qui était points négatifs liés au cumul des mandats

Après notre étude

Seulement 5 intercommunalités sur les 88 étudiés ont pu être qualifiées (6%) et globalement presque le tiers des communes considérées ont été qualifiées.





Le profil des communes qualifiées de moins de 3500 habitants

Des communes en majorité de plus de 1000 hab. et où les femmes maires sont surreprésentées par rapport à la moyenne dans cette catégorie (alors que le sexe du maire n'intervient pas dans la qualification)

NORD : 136 communes qualifiées sur 368 (43%)- 43 avec moins de 1000hab (31%)- 26 femmes maires (19%- (taux 15%))

PAS DE CALAIS : 75 communes qualifiées sur 322 (22,5%)- 31 ont moins de 1000 hab. (41%)- 11 femmes maires (14,7%- (taux 9%))

La répartition des points dans les communes qualifiées de moins de 3500 habitants

Pour chacun des critères : alternance maire/adjoint, parité dans l'exécutif, plus de 40% de femmes conseillères, il est satisfait par plus de 40% de ces communes

Le profil des communes qualifiées de plus de 3500 habitants

Des communes plutôt peu importantes en population où les femmes maires sont surreprésentées par rapport à la moyenne dans cette catégorie (plus clairement que dans le cas précité)

NORD : 40 qualifiées sur 150 communes (27%)- 10 communes de plus de 10000 hab. (25%) et 6 communes de plus de 20000 – 6 femmes maires (15% - (taux 7%))

PAS DE CALAIS : 32 qualifiées sur 101 (33%) – 5 communes de plus de 10000 hab. (15%)- 10 femmes maires (31%- (taux 10%))

La répartition des points dans les communes qualifiées de plus de 3500 habitants

60% d'entre elles présentent l'alternance dans l'exécutif, un tiers la parité dans les délégations à l'intercommunalité. Le critère « femme maire » joue surtout dans le Pas de Calais (pour un tiers d'entre elles)

CONCLUSION

L'enquête montre que les communes les plus ouvertes à la parité sont dans la classe moyenne des communes, elles ont plus que les autres des femmes à leur tête, l'engagement partisan n'y est pas en général affiché sauf dans le bassin minier où il est corrélé à des gestes particuliers de générosité.

- L'enquête, montre l'effet d'entraînement qu'a eu la loi sur les communes de moins de 3500 hab. tant dans la présence de conseillères que d'adjointes, le barème dégage des formes pour le qualifier (les critères positifs les plus importants)

- L'enquête fait voir qu'il existe dans les communes « un vivier » de femmes compétentes et engagées.

- Il serait intéressant que cette enquête militante soit approfondie, élargie à d'autres mandats et à une enquête qualitative, sur la place et le rôle des femmes dans collectivités locales, qu'elle soit reprise par un travail de recherche en sociologie politique.

Présence à la cérémonie de remise des distinctions, le 20 mai 2011 en préfecture de région sous la présidence de Mme Delcroix -Naulais déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité

La liste d'émargement qui n'a pas enregistré tout le monde présent porte 130 présents : 50 élu-e-s- des mairies invitées, le reste : une petite poignée de personnalités politiques de la région, et des personnes relevant d'institutions et associations. Il faut noter la présence de Brigitte Bout, Sénatrice UMP du Pas de Calais, et Jean-Luc Pérat, député PS du Nord, tous les deux membres des Délégations aux droits des femmes de leurs assemblées respectives et qui ont été sollicités pour donner les trophées et diplômes

Les prix

La parité parmi les maires des communes primées n'a pas été recherchée mais constatée après la réunion. Le jury a cherché à équilibrer urbain/rural, entre les différents territoires de la région et à faire émerger la seule grande ville avec un très bon score de points : Valenciennes. Dans la catégorie des EPCI, le grand décalage de points entre le premier et les suivants explique que, pour ne pas brader l'exigence du concours, il n'a été décidé qu'un seul premier prix.

Communes de 500 à 3499 habitants

NORD

	COMMUNES	Nombre Habitants	MAIRES
1	Couchelettes	2800	Mr. Pascal D'HULSTER
2	Lewarde	2770	Mr. Alain BRUNEELE
3	Pitgam	920	Mme. Brigitte DECRIEM

PAS DE CALAIS

	COMMUNES	Nombre habitants	MAIRES
1	Corbehem	2320	Mr. Dominique BERTOUT
2	Bois Bernard	840	Mme. Christine TOUTAIN
3	Verton	2120	Mr. Joël LEMAIRE

Communes de 3500 à 100 000 habitants

NORD

	COMMUNES	Nombre habitants	MAIRES
1	Avesnes les Aubert	3700	Mme. Maryse BASQUIN
2	Loon Plage	6250	Mr. Eric ROMMEL
3	Valenciennes	42430	Mr. Dominique RIQUET

PAS DE CALAIS

	COMMUNES	Nombre habitants	MAIRES
1	Divion	7150	Mme. Danièle SEUX
2	Audruicq	4550	Mme. Nicole CHEVALIER
3	Beuvry	9175	Mme. Nadine LEFEBVRE

Communauté de communes et communautés d'agglomération du Nord-Pas de Calais

Un seul premier prix décerné à la Communauté des Communes rurales de la vallée de la Scarpe (environ 9000 habitants) que préside Madame Monique HERBOMMEZ, Maire de Sars et Rosières.